

# PROJET DE TAXATION UNIVERSELLE DES MULTINATIONALES

Par Christian Savestre

*Si nul ne sait ce qu'est vraiment la démocratie,  
en revanche beaucoup savent ce qu'elle n'est pas.*

François-Xavier Verschave

Épigraphe du livre d'Alain Deneault  
« Paradis fiscaux : la filière canadienne  
Barbade, Caïmans, Bahamas, Nouvelle-Écosse, Ontario... »

**François-Xavier Verschave**, (1945-2005) , est un économiste de formation, connu principalement par ses prises de position concernant les relations franco-africaines, dénonçant la politique africaine de la France, symbolisée par le concept de *Françafrique* qu'il a forgé et décrit dans l'un de ses livres. Il fut président de l'association *Survie* de 1995 à 2005.

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

# LE COMPTEUR DE L'ÉVASION FISCALE

Le compteur égrène les  
milliards sur le site  
[www.pour.press](http://www.pour.press)

## Compteur de l'évasion fiscale

### En Europe

En 2021, l'évasion fiscale représente :

20.551.674.593 €

en Belgique et augmente chaque seconde  
de 963€

67.604.191.276 €

en France et augmente chaque seconde  
de 3.171€

676.041.916.387 €

en Union européenne et augmente chaque  
seconde de 31.710€

### En Afrique

En 2021, l'évasion fiscale représente :

151.433.350.121 \$

et augmente chaque seconde de 7.103\$

Découvrez la grande enquête de POUR, qui  
vous présente sur son site web les 15 actes  
de la scène du crime fiscal, sous forme de  
vidéos didactiques et de textes plus  
approfondis.

Je suis l'enquête !

# TABLE DES MATIÈRES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

<b>1. LE CONTEXTE</b>	
1. L'importance de l'évasion fiscale.....	6
2. L'évolution des taux nominaux de l'impôt société .....	7
3. Le cas spécifique des multinationales Etats-Uniennes.....	9
4. L'hyper-concentration de l'activité économique mondiale.....	10
5. La libre circulation absolue des capitaux et la concurrence libre et non faussée.....	11
<b>2. LE PROJET</b>	
1. Pourquoi a-t-il fini par éclore ?.....	12
2. Ses principes.....	13
3. Les évolutions récentes.....	14
4. Les paradoxes apparents de sa genèse.....	15
5. Une décision politique des Etats-Unis.....	16
6. L'Union Européenne pusillanime, voire inexistante.....	17
7. L'Union Européenne à la remorque.....	18
8. Les signataires du projet d'accord.....	19
9. Comment faire respecter l'impôt universel ?.....	20
<b>3. RECETTES FISCALES ATTENDUES</b>	
1. Recettes fiscales attendues.....	21
2. Comparaison avec les recettes fiscales totales.....	22
3. La mise à nu de la fiscalité belge.....	23
4. Les conséquences pour les géants de la technologie au Royaume-Uni.....	24
<b>4. PROCESSUS DE DECISION ET DE MISE EN ŒUVRE</b>	
1. Processus de réflexion et de décision.....	25
2. Mise en œuvre.....	26
<b>5. LOGIQUE DE PUISSANTS</b>	
1. Souveraineté et démocratie remises en cause.....	27
2. La confrontation Etats-Unis/Chine.....	29
3. Pas grand-chose pour les pays riches et moins encore pour les pays pauvres.....	32

# TABLE DES MATIÈRES

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

<b>6. DÉTRICOTAGE DÉJÀ ENTAMÉ, AU NOM D'UNE MEME LOGIQUE ?</b>	
1. Dérogations ou comment minimiser la taxation universelle minimum.....	33
2. Exclusions ou comment minimiser encore plus la taxation universelle minimum .....	34
<b>7. ET SI LA BATAILLE DES TAUX DE TAXATION N'ÉTAIT PAS LA PLUS IMPORTANTE ?</b>	
1. La négociation sur le taux d'imposition minimum cache une autre bataille majeure.....	35
2. Taux nominal (ou facial) et Taux effectif.....	36
<b>8. RÉELLE AVANCÉE, RISQUES AVÉRÉS, ILLUSIONS PERDUES</b>	
1. Du point de vue juridique, une réelle avancée ?.....	37
2. Le risque de tirer vers le bas.....	38
3. Fin de la concurrence fiscale ?.....	39
4. Sauver le Néolibéralisme ?.....	40
5. Cas d'un paradis fiscal : la Suisse.....	41
<b>9. DES AVIS CONTRASTÉS, VOIRE CARRÉMENT DIVERGENTS</b>	
1. Les gouvernants et les autres.....	43
<b>10. CONTROLER LES EFFETS DU PROJET DEVENU ACCORD OPÉRATIONNEL</b>	
1. Des indicateurs à suivre.....	45
2. Le mythe de la lutte contre l'évasion fiscale au fil du temps.....	46
3. L'analyse de la surreprésentation des effectifs des Big Four par pays dévoile la carte des paradis fiscaux.....	47
4. 172 milliards de la Belgique vers 30 paradis fiscaux.....	49
5. A Bruxelles, le nombre de dossiers judiciaires financiers traités sera limité.....	50
6. «Ce qui se passe, c'est une forme de terrorisme financier, une bombe qui explose tous les jours ». Michel Claise, Juge d'instruction.....	51
<b>11. COMMENT FAIRE MIEUX, BEAUCOUP MIEUX ?</b>	
1. Des pistes ou de véritables choix politiques ?.....	52

# 1

## LE CONTEXTE

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 1-1 L'importance de l'évasion fiscale<sup>[1]</sup>

En Belgique, l'évasion fiscale annuelle, c'est l'équivalent de 4,1 mois du salaire net moyen d'un actif belge ! Pour un actif africain, l'évasion fiscale annuelle c'est l'équivalent de 3,9 mois de salaire moyen pour un actif nigérian et 23 mois de salaire pour un actif burundais.

Pays	Évasion fiscale/an(en milliards d'€)	Évasion fiscale par actif et par an (en €)
Belgique 6,9% PIB <sup>2</sup>	30,4	5.552
France 4,5% PIB <sup>3</sup>	100,0	3.378
Union Européenne 7,7% PIB <sup>4</sup>	1.000,0	4.664
Afrique 9,4% PIB <sup>5</sup>	188,2	391

<sup>[1]</sup> Données globales

<sup>[2]</sup> PIB Belgique 2020 : 515,3 milliards de dollars

<sup>[3]</sup> PIB France 2020 : 2.603,0 milliards de dollars

<sup>[4]</sup> PIB Union Européenne 2020 : 15.192,7 milliards de dollars

<sup>[5]</sup> PIB Afrique 2020 : 2.341,7 milliards de dollars

# 1

## LE CONTEXTE

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 1-2 L'évolution des taux nominaux de l'impôt société (1)

- Ces dernières années, tous les grands pays de l'OCDE ont réduit leur niveau d'imposition (taux nominal), en cherchant à imiter les paradis fiscaux plutôt qu'à lutter contre eux. Durant la décennie 2010, en Allemagne, en France, au Canada, les taux officiels d'impôt société ont été abaissés bien en deçà des 30%. Dans le même temps, les multinationales, conseillées par les industriels de l'évasion fiscale (Big Four et ceux qui les suivent) ont multiplié « les montages » pour les abaisser encore dans les faits.

-Evolution de la moyenne mondiale du taux d'imposition nominal des sociétés :

° 45% dans les années 80

° 38% en 1993

° 20% en 2021

Toutes les économies nationales connaissent de cette évolution qu'il s'agisse des pays à revenu élevé, revenu intermédiaire ou faible revenu. L'Union Européenne est passée de 40% en moyenne à 20% de 1990 à 2021.

-Même les paradis fiscaux s'y sont mis : en 2005, Guernesey, Jersey, l'Île de Man, les Îles Vierges Britanniques avaient tous des taux supérieurs à 10%. Ils sont passés à 0 en 2009.

-Actuellement, l'impôt société représente environ 5% de l'assiette fiscale en France et en Allemagne. Et ces données comprennent la part payée par les petites et moyennes entreprises qui sont, elles, beaucoup plus captives que les grandes entreprises et multinationales. A titre comparatif, les impôts sur la consommation et les revenus des particuliers oscillent entre 60 et 65%.

-A titre indicatif, de nouveaux membres de l'Union Européenne viennent concurrencer d'anciens se comportant comme des paradis fiscaux. Ainsi :

° la Bulgarie, membre de l'UE depuis le 01/01/2007, taux de 10%

° la Hongrie, membre de l'UE depuis le 01/05/2004, taux de 9%

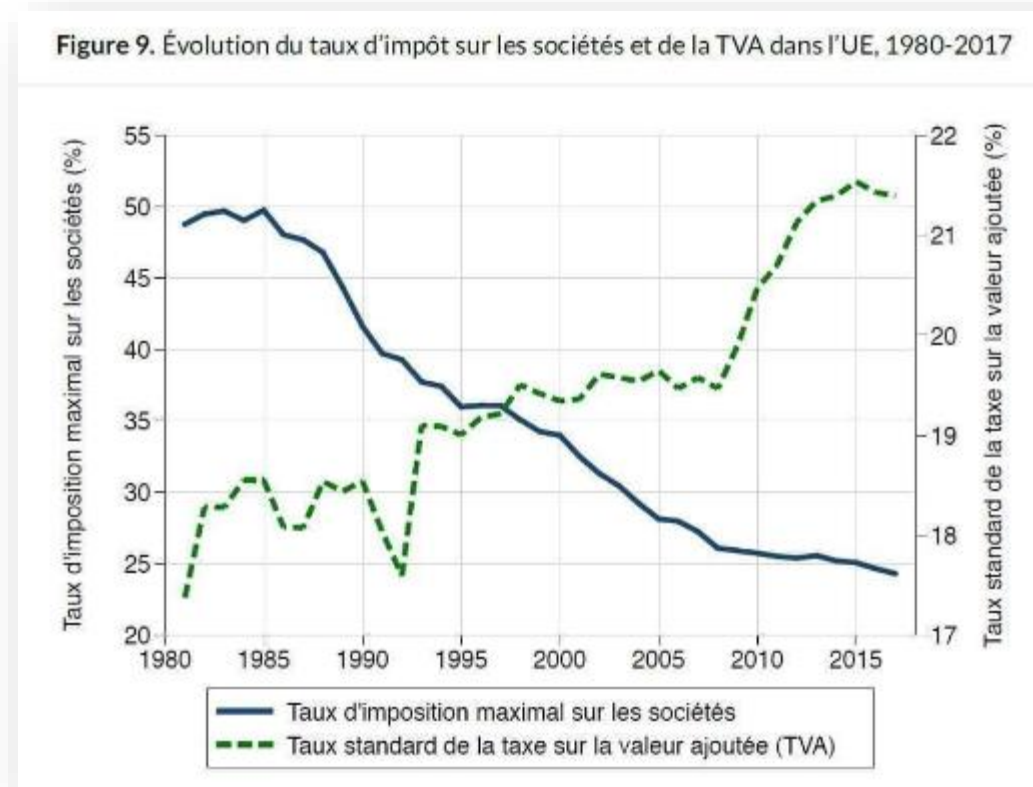
° Irlande, membre de l'UE depuis 1973, taux de 12,5%

# 1

## LE CONTEXTE

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 1-2 L'évolution des taux nominaux de l'impôt société (2)



Source : Laboratoire sur les inégalités mondiales, étude de Thomas Blanchet, Lucas Chancel et Amory Gethin, Le modèle social européen a-t-il résisté à la montée des inégalités - Inégalité et redistribution en Europe, 1980-2017



# 1

## LE CONTEXTE

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 1-3 Le cas spécifique des multinationales Etats-Uniennes

*Selon l'étude de Matthew Gardner et Steve Wamhoff de « l'Institute on Taxation & Economic Policy, ITEP<sup>6</sup> », parue en avril 2021.*

- en 2020, 55 des plus grandes entreprises des Etats-Unis n'avaient payé aucun impôt sur les sociétés alors qu'elles avaient réalisé au global 40 milliards de dollars de bénéfices, en logeant leurs profits dans des juridictions pratiquant une fiscalité faible ou nulle.
- en 2016, les multinationales Etats-Uniennes avaient « planqué » 2.600 milliards de dollars à l'étranger évitant ainsi de payer 750 milliards de dollars d'impôts fédéraux.
- au printemps 2021, le Département du Trésor Américain notait que sur les 10 principaux lieux de localisation des multinationales américaines, 7 étaient des paradis fiscaux et concluait « *il y a plus de bénéficiaires américains logés dans de minuscules paradis fiscaux que dans les grandes économies de Chine, d'Inde, du Japon, de France, du Canada et d'Allemagne réunis* ». 10% des profits réalisés à l'étranger par les entreprises américaines sont logés dans le paradis fiscal des Bermudes (64.000 habitants)
- toujours selon le Département du Trésor Américain, les recettes fiscales de l'impôt société représentent moins de 10% de l'ensemble des recettes fiscales de l'Etat fédéral et 1% du PIB (après que Donald Trump ait fait baisser le taux de l'impôt société de 35% à 21%), cependant que les recettes fiscales sur les revenus du travail en représentent plus de 80%.
- le bénéfice après impôts des entreprises représentait 5,4% du PIB durant la période 1980/2000. Il en représentait 9,7% entre 2005 et 2019.

Face à l'ampleur du problème, Donald Trump lui-même avait « essayé » de réagir en créant en 2017 le GILTI (Global Intangible Low-Taxed Income), instaurant un taux d'imposition minimum compris entre 10,5% et 13% sur les profits générés par les revenus de brevets, marques et droits d'auteur qui étaient rapatriés de l'étranger, et en particulier des paradis fiscaux. Ce n'eut pas l'effet escompté, le Département du Trésor ayant constaté que la part du revenu total à l'étranger des multinationales dans les 7 paradis fiscaux était restée quasi-identique durant les deux années qui ont suivi la réforme fiscale de 2017, soit 61% du revenu après impôt. A noter que le GILTI a inspiré le pilier 1 du projet de taxation universelle...

**A noter aussi que 2/3 des entreprises concernées par le pilier 1 du projet de taxation universelle sont Etats-Uniennes...**

<sup>6</sup> L'Institute on Taxation and Economic Policy (ITEP), fondé en 1980, est un groupe de réflexion indépendant et à but non lucratif qui travaille sur les questions de politique fiscale aux USA, au niveau fédéral et des États. L'ITEP décrit sa mission comme étant de "tenir les décideurs politiques et le public informés des effets des politiques fiscales actuelles et proposées sur l'équité fiscale, les budgets publics et une politique économique saine".

# 1

## LE CONTEXTE

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 1-4 L'hyper-concentration de l'activité économique mondiale<sup>7</sup>

- 43.000 firmes transnationales représentent 95% de l'activité économique mondiale
- 737 sociétés (soit 1,71%) détiennent 80% de la richesse totale des 43.000 entreprises de l'échantillon
- 147 sociétés (soit 0,34%), détiennent 40% de la richesse totale de l'ensemble des 43.000 entreprises
- Parmi les 147, les 50 premières sont toutes des sociétés financières (banques, fonds d'investissements, compagnies d'assurances) à l'exception de Walmart (Grande Distribution) et China Petrochemical Group

-Toutes voient leurs comptes certifiés par les "BigFour", qui les conseillent fiscalement et comptablement tout en leur prodiguant d'autres types de conseils.

- À rapprocher des différentes exclusions prévues dans le projet de taxation universelle, notamment pour ce qui concerne les services financiers

<sup>7</sup> « *Le réseau du contrôle mondial des entreprises* » par Stefania Vitali, James B. Glattfelder et Stefano Battiston (Ecole polytechnique Fédérale de Zurich) 2011

# 1

## LE CONTEXTE

### 1-5 La libre circulation absolue des capitaux et la concurrence libre et non faussée

- sans aucune contrepartie fiscale
- sans aucune contrepartie sociale
- sans aucune contrepartie environnementale



L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-1 Pourquoi a-t-il fini par éclore ?

-les crises : 2007/2008 et la pandémie (Covid 19) 2020/2021 mettant à mal les budgets des Etats.

-l'existence d'une volonté politique de la part du pays économiquement le plus puissant du monde, les Etats-Unis. Ces derniers ont démontré que, sans eux, rien n'était possible, alors même qu'ils ne participaient pas aux travaux conduits par l'OCDE en matière de fiscalité internationale depuis de nombreuses années.

-la conjonction de deux nécessités à satisfaire pour les Etats-Unis :

° des nécessités intérieures de lever de nouvelles ressources financières pour entreprendre un vaste programme de maintenance et de développement d'infrastructures publiques ainsi que pour lutter contre le changement climatique (énergies propres etc...).

° des nécessités extérieures consistant à « fédérer » ses alliés d'une part dans son face à face avec la Chine, d'autre part dans la recherche de la maîtrise d'une course au moins-disant fiscal trop désordonnée.

-l'irruption de décisions de certains Etats procédant à la taxation des Gafam<sup>8</sup> (Inde, certains pays de l'Union Européenne, Royaume Uni)

<sup>8</sup>Acronyme de Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

# 2

## LE PROJET

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 2-2 Ses principes

#### -2 « piliers »

##### -Pilier 1 :

° taxation des bénéfices consolidés<sup>9</sup> des 100 plus grandes entreprises mondiales (par leur chiffre d'affaires) dans les pays dans lesquels elles sont réellement présentes, pour 20 à 30% de la part qui excède le seuil de 10% de rentabilité (calculé comme étant le rapport entre le bénéfice avant impôt et le chiffre d'affaires).

° l'assiette taxable ainsi définie, soumise à l'impôt société des pays d'activité, sera répartie sur la base du chiffre d'affaires réalisé dans chacun de ces pays.

*NB : Amazon, eu égard à ses marges faibles (stratégie d'acquisition de parts de marché) ne devrait pas être concerné par ce projet, dont elle se félicite par ailleurs.*

*NB : Ce projet implique que tous les pays qui ont adopté une taxe numérique devront y renoncer. Pour la France, c'est une renonciation à 350 millions de recettes fiscales, alors que ce pilier devrait lui rapporter environ 300 millions d'euros. (selon le Conseil d'Analyse Economique)*

##### -Pilier 2 :

° taxation des bénéfices consolidés de toutes les entreprises mondiales réalisant un chiffre d'affaires mondial consolidé supérieur à 750 millions d'euros à un taux effectif minimum de 15% , pays par pays.

Cela signifie par exemple :

*-1 entreprise multinationale française ayant une filiale dans un pays étranger qui y réalise des bénéfices imposés en dessous du taux minimum, l'Etat Français sera en droit de lui réclamer un impôt société à un taux égal à la différence entre le taux minimum de 15% et le taux effectif appliqué dans ce pays.*

*-AB Inbev, qui a son siège en Belgique, a une filiale dans un paradis fiscal où elle paie un impôt sur les bénéfices égal à 5%. L'Etat Belge sera en droit de lui réclamer 10% (15%-5%) d'impôts supplémentaires en Belgique sur les bénéfices de cette filiale.*

<sup>9</sup>Bénéfices consolidés : cumul des bénéfices comptables des sociétés constituant la multinationale concernée

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-3 Les évolutions récentes

#### **-Pilier1 :**

° initialement envisagé pour les seules entreprises numériques, concerne maintenant d'autres entreprises

° à l'origine, l'OCDE visait plus de 2.300 entreprises dont le chiffre d'affaires consolidé mondial était supérieur à 750 millions de dollars et dont le taux de rentabilité des capitaux propres était supérieur à 10%

° l'application aux 100 premières entreprises mondiales par le chiffre d'affaires aboutit à fixer un seuil de chiffre d'affaires égal à 2 milliards de dollars.

#### **-Pilier 2 :**

° néant

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-4 Les paradoxes apparents de sa genèse

#### -Paradoxe 1

Ce sont les Etats-Unis, les meilleurs alliés des multinationales et des milliardaires de la planète, qui semblent aujourd'hui être les seuls à pouvoir tenir tête aux multinationales sur les questions de fiscalité (et d'investissements à l'étranger).

#### -Paradoxe 2

Le Président des Etats-Unis est plus puissant à l'échelle diplomatique mondiale que dans son pays. Il n'a en effet pas réussi à convaincre les Républicains du Congrès à accepter de faire passer le taux d'impôt société fédéral de 21% à 28% (alors qu'il était de 35% quand Trump est entré à la Maison Blanche en janvier 2017). Cela a eu pour conséquence de faire passer le taux d'impôt société universel qu'il préconisait de 21% à 15%.

#### -Paradoxe 3

Seuls les Etats-Unis semblent être en mesure de permettre, ou un jour d'empêcher, une taxation universelle des multinationales

#### -Paradoxe 4

Les Etats-Unis avaient décidé dès l'origine de ne pas participer aux travaux du BEPS<sup>10</sup> effectués sous l'égide de l'OCDE<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> L'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS Base Erosion & Profit Shifting) fait référence aux stratégies de planification fiscale qui exploitent les failles et les différences dans les règles fiscales en vue de faire « disparaître » des bénéfices à des fins fiscales ou de les transférer dans des pays ou territoires où l'entreprise n'exerce guère d'activité réelle. Le Cadre inclusif sur le BEPS rassemble 139 pays et juridictions qui travaillent en collaboration pour mettre en œuvre les mesures BEPS et lutter contre le BEPS.

<sup>11</sup>OCDE : L'Organisation de coopération et de développement économiques est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres — des pays développés pour la plupart — ont en commun un « système de gouvernement démocratique » et une économie de marché. Elle est composée de 38 pays, dont les pays de l'Union Européenne (27 au total) à l'exception de Chypre, Malte, la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie auxquels s'ajoutent : Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Corée, Israël, Mexique, Chili, Colombie, Costa Rica, Islande, Norvège, Turquie et Suisse.

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-5 Une décision politique des Etats-Unis <sup>12</sup>

- les Etats-Unis ont démontré la nature hautement politique (et diplomatique) du dossier fiscal international alors que des instances internationales comme l'OCDE le ramenaient à sa seule dimension comptable.
- en la personne de son Directeur du Centre de politique et d'Administration fiscales (Mr Pascal Saint Amans), l'OCDE mettait en avant l'effort titanesque à accomplir pour harmoniser les régimes fiscaux de près de 200 pays , face à la souveraineté des Etats en la matière.
- ce ne sont pas les avancées techniques sur le plan de la comptabilité internationale qui font progresser les politiques, mais les politiques qui forcent les mutations comptables. (Alain Deneault <sup>13</sup>)
- c'est au printemps 2021 que les Etats-Unis remettent aux différents pays du « cadre inclusif » de l'OCDE, constitué de 139 pays, leurs « propositions » relatives aux 2 piliers de la réforme en cours d'élaboration.

<sup>12</sup> La plupart des éléments de ce thème sont repris de l'article de Alain Deneault paru dans le Monde Diplomatique de juillet 2021, intitulé « *Et les multinationales paieront (un peu)* ».

<sup>13</sup> Alain Deneault est un philosophe québécois, docteur en philosophie de l'université Paris-VIII, directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris, professeur à l'université de Moncton (Canada) et auteur de plusieurs livres sur les paradis fiscaux dont « *Une escroquerie légalisée, Précis sur les paradis fiscaux* », « *Paradis fiscaux, la filière Canadienne* ».



# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-6 L'Union Européenne pusillanime, voire inexistante

-Quand les Etats-Unis prônaient un taux d'impôt société universel de 21% (avant de finalement se contenter de 15%), l'Union Européenne (UE) défendait, elle, un taux de 12,5%.

-L' UE n'a jamais été capable de juguler les effets des paradis fiscaux en son sein, façonnant le continent selon la logique de la mondialisation néolibérale. A titre d'exemple, elle a laissé se développer certains de ses membres ainsi <sup>14</sup> :

- ° la Roumanie comme une zone franche
- ° la République Maltaise comme un port franc
- ° l'Irlande et les Pays-Bas comme des paradis réglementaires
- ° le Luxembourg comme un supermarché des législations permissives

-Pour mémoire, la Commission Européenne avait initié au début des années 2000 le projet ACCIS (Assiette Commune Consolidée pour l'Impôt sur les Sociétés) qui a été enterré après que deux propositions de directives en 2011 et 2016 aient échoué du fait du blocage de quelques Etats.

<sup>14</sup> article de Alain Deneault paru dans le Monde Diplomatique de juillet 2021, intitulé « *Et les multinationales paieront (un peu)* ».

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 2-7 L'Union Européenne à la remorque

- L'Union Européenne (UE) n'est pas partie aux travaux du G7<sup>15</sup> en matière fiscale, faute de compétence.
- Seules la France, l'Allemagne et l'Italie sont membres du G7.
- L'accord des autres Etats de l'UE sera requis, avec les risques du droit de veto.
- Les Etats-Unis pourraient toutefois user de leur puissance pour convaincre les plus réticents.
- L'UE est incapable<sup>16</sup> de peser pour influencer sur les décisions du G7.

<sup>15</sup> G7 : Le Groupe des sept est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés en 1975 pour être les plus grandes puissances avancées du monde qui détiennent environ les 2/3 de la richesse nette mondiale puis 45 % en 2019 : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni.

<sup>16</sup> La Libre du 10/06/2021, Contribution externe de Pierre Defraigne ( ancien directeur du Centre Madaragia-Collège d'Europe, Directeur général honoraire à la Commission Européenne) intitulée « Pourquoi l'Europe ne doit pas entériner la taux de 15% du G7 ».

# 2

## LE PROJET

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 2-8 Les signataires du projet d'accord

- 133 pays sur les 139 réunis sous l'égide de l'OCDE dans le cadre des négociations fiscales internationales.
- représentant 90% du PIB mondial.
- au sein de l'Union Européenne (UE), l'Irlande, l'Estonie et la Hongrie n'ont pas signé.
- hors UE, le Kenya, le Nigeria et le Sri Lanka n'ont pas signé.
- des pays généralement considérés comme des paradis fiscaux se sont joints à l'accord.
- la Chine, dont la position était très attendue, a signé l'accord.
- la Suisse y adhère sous certaines conditions en exigeant que « *les intérêts des petits pays innovants soient dûment pris en compte dans la formulation finale des règles et que les procédures législatives des pays concernés soient respectées lors de la mise en œuvre* ».

# 2

## LE PROJET

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### **2-9 Comment faire respecter l'impôt universel ?**

- Création d'une Cour Fiscale Mondiale (préconisation de l'économiste Joseph Stiglitz <sup>17</sup>) ?
- Comment concilier la souveraineté fiscale des Etats et la nécessité de contrôler la bonne application d'un impôt universel ?
- Quid des moyens réels de contrôle et de décisions ?
- Quid des moyens en matière de personnels compétents et formés ?
- Quid de la possibilité de remettre en cause les bases imposées en cas de découverte a posteriori de fraudes ou de malversations ?
- Cette imposition universelle ne risque-t-elle pas de jouer comme une forme de rescrit (« ruling ») ? 15% et on n'en parle plus <sup>18</sup> !
- Quid de l'utilisation de toutes les possibilités nouvelles et considérables de suivi et de connaissance offertes par les nouvelles technologies informationnelles, couplées à des emplois suffisants et fortement qualifiés, permettant d'appréhender dans des conditions satisfaisantes la base imposable, sa localisation et son imposition ?

<sup>17</sup> Joseph E. Stiglitz, né le 9 février 1943 à Gary, est un économiste américain, lauréat du prix dit Nobel d'économie avec George Akerlof et Michael Spence en 2001 « pour leurs travaux sur les marchés avec asymétrie d'information.

<sup>18</sup> Jean-Marc Durand, Numéro de juillet-août 2021 de la revue « Economie et Politique ».

# 3

## RECETTES FISCALES ATTENDUES

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 3-1 Recettes fiscales attendues

-Pilier 2<sup>19</sup> (en milliards d'euros)

Selon taux impôt	15%	21%	25%	30%
Belgique	?	?	?	?
France	4,0	?	26,0	?
Union Européenne	48,3	98,0	167,8	269,7
Monde	85,0	?	?	?

-Pilier 1 (en milliards d'euros)

° Pas de données spécifiques identifiées

° 165,0 milliards (Monde) calculés par différence avec les données globales disponibles

-Pilier 1 + Pilier 2 (en milliards d'euros)

° 250 milliards de dollars (Monde), soit 0,27% du PIB mondial qui s'élèvera à 93.863 milliards en 2021.

° Cela bénéficiera presque totalement aux pays de l'OCDE dont le PIB était de 52.160 milliards de dollars en 2020, soit 0,48%.

-Dans l'hypothèse où la part du pilier 1 pour l'UE vs le Monde (soit 56,8%) est identique pour la somme des 2 piliers, cela voudrait dire que les recettes fiscales attendues pour l'UE pour les 2 piliers s'élèveraient à 142 milliards, soit 14,2% de l'évasion fiscale au sein de l'UE, soit 0,93% de son PIB..

<sup>19</sup> Selon l' Observatoire Européen de la Fiscalité qui conduit des recherches innovantes sur la fiscalité, contribue à alimenter un débat démocratique et inclusif sur l'avenir des impôts, et favorise un dialogue entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques dans l'Union européenne et dans le monde.

# 3

## RECETTES FISCALES ATTENDUES

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 3-2 Comparaison avec les recettes fiscales totales

Par rapport au PIB, elles représentaient en 2019 :

-33,84% du PIB total des pays de l'OCDE

-24,47% du PIB total des Etats-Unis

Pour mémoire :

L'économiste Thomas Piketty<sup>20</sup> estime qu'un impôt universel de 2% sur les fortunes supérieures à 10 millions d'euros engendrerait 1.000 milliards d'euros de recettes fiscales par an.

<sup>20</sup> Thomas Piketty : Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ancien élève de l'École normale supérieure et docteur en économie de l'EHESS, il fut chercheur à la London School of Economics et est un spécialiste de l'étude des inégalités économiques, en particulier dans une perspective historique et comparative, et auteur du livre « *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle* » (2013).

# 3

## RECETTES FISCALES ATTENDUES

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 3-3 La mise à nu de la fiscalité belge<sup>21</sup>

-le palmarès des futurs gagnants de la mise en œuvre de l'impôt universel témoigne du système fiscal mis en place pour favoriser plus ou moins les multinationales qui y sont implantées.

-au sein de l'Union Européenne, c'est la Belgique qui vient en tête pour ce qui concerne les recettes fiscales supplémentaires qu'elle encaisserait :

° + 10,5 milliards d'euros

Alors que l'Allemagne en récupérerait 5,7 milliards et la France 4,3 milliards.

Le PIB de l'Allemagne est égal à 7,4 fois le PIB Belge.

Le PIB de la France est égal à 5,1 fois le PIB Belge.

-sans rentrer dans les détails, la Belgique est connue pour être un paradis fiscal pour, entre autres, les multinationales

Exemple : les « revenus définitivement taxés » (« RDT ») qui permettent à une grande société implantée en Belgique d'exonérer à 100% les dividendes qu'elle touche de toutes ses filiales partout dans le monde (à l'exception de 30 paradis fiscaux, mais dont la majorité sont anecdotiques quant à leur importance économique).

<sup>21</sup> Marco Van Hees, Député Fédéral, article du 08/06/2021 intitulé « L'accord du G7 sur la taxation des multinationales : peut mieux faire ». Site PTB.

# 3

## RECETTES FISCALES ATTENDUES

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### **3-4 Les conséquences pour les géants de la technologie au Royaume-Uni**

- Les grandes entreprises technologiques du Royaume Uni devraient payer moins d'impôts qu'à l'heure actuelle lorsque le projet de taxation universelle entrera en vigueur.
- C'est ce qui ressort de l'étude publiée par Tax Watch <sup>22</sup> le 27 septembre 2021.
- Le Royaume Uni a mis en place une taxe sur les services numériques de 2% qu'il devra abandonner (comme tous les autres pays l'ayant fait) si le projet de taxation universelle voit le jour.

<sup>22</sup> TaxWatch est une organisation caritative britannique qui se consacre au contrôle du respect et de la bonne administration de la loi dans le domaine de la fiscalité. TaxWatch mène des recherches et des analyses sur l'évasion fiscale, la politique fiscale et le droit fiscal.



# 4

## PROCESSUS DE DECISION ET DE MISE EN OEUVRE

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 4-1 Processus de réflexion et de décision

-OCDE BEPS 1 : lancé en 2013, visant à combler les lacunes des règles fiscales internationales à l'origine de l'érosion des bases d'imposition des sociétés. Aboutit en 2015 à 'adoption de 4 normes minimales qui n'ont pas permis de réduire les transferts des profits vers les multinationales

-OCDE BEPS 2 : reprise des négociations en 2018 dans un cadre « inclusif » réunissant environ 140 pays, avec pour objectif la définition d'un taux d'imposition minimal ainsi qu'un renforcement des règles liées à la taxation des entreprises numériques.

-G7<sup>23</sup> réunis les 5 et 6 juin 2021

-G20<sup>24</sup> réunis le 10 juillet 2021

-Le G20 (qui réunit les 20 principales économies de la planète) a mandaté en 2013 l'OCDE pour mettre au point « un mécanisme correctif à l'érosion de la base d'imposition des sociétés. Il n'y a pas que les taux d'imposition qui s'érodent, les bases s'érodent aussi !

-En ce qui concerne l'Union Européenne, la « taxation minimale » devra être transcrite dans « une directive » que les Etats membres devront accepter à l'unanimité.

<sup>23</sup> G7 : L'Union européenne y est représentée en plus des 7 pays membres par la Présidente de la Commission Européenne et par le Président du Conseil Européen.

<sup>24</sup> G20 : Les membres (« pays les plus riches ») sont : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie, Union européenne (représentée par le pays assurant la présidence de l'UE et la Banque Centrale)

# 4

## PROCESSUS DE DECISION ET DE MISE EN OEUVRE

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 4-2 Mise en œuvre

- Mise au point des règles pilier 1 : octobre 2021 dans le cadre d'une réunion du G20.
- Mise au point des règles pilier 2 : octobre 2021 dans le cadre d'une réunion du G20.
- Il faudra plusieurs années après 2023, si les premières échéances sont respectées pour véritablement mesurer ce que d'aucuns qualifient d'ores et déjà d'historique.
- Une révision éventuelle est planifiée pour 2030.

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 5-1 Souveraineté et démocratie remises en cause (1)

-la logique qui a présidé à l'élaboration du projet d'accord a suscité de nombreuses critiques<sup>25</sup>

-Retenons par exemple ce que les autorités Philippines ont déclaré.

° Les choses ayant été ainsi préalablement formulées : « le G7 accorde aux Etats des droits d'imposition de 20% sur les profits allant au-delà d'un seuil de 10%..... »

° Les autorités Philippines ont réagi ainsi :

« *Nous avons l'impression que le pouvoir de taxation émanait du peuple et que nous l'avons ensuite attribué, par notre Constitution, à notre Congrès. Mais voilà que l'accord du G7 nous dit que le pouvoir de taxation est désormais « accordé » à notre pays !* »

« *Cette « concession » fera encore l'objet de négociations au sein de l'OCDE/G20 une autre assemblée de pays riches où les pays en développement sont réduits au rôle de spectateurs. Il est presque certain que cette « concession » ne sera accordée qu'en échange de quelque chose de la part des pays en développement* »

° Pour le « Third World Network<sup>26</sup> », le constat est clair :

« *L'accord du G7 s'inscrit parfaitement dans le plan visant à contraindre les pays en développement à accepter un cadre juridique international en matière de fiscalité, assorti de menaces de sanctions commerciales unilatérales (même les pays développés ont été menacés pour avoir exercé leur droit souverain de taxer le commerce électronique) et/ou de sanctions commerciales « convenues » dans le cadre d'une convention fiscale internationale* »

« *Si les pays en développement peuvent souhaiter s'engager dans des négociations en vue d'un accord sur un cadre juridique international en matière de fiscalité, cela ne doit se faire qu'au niveau des Nations Unies et non dans des configurations dirigées par des pays riches* ».

« *Tout en s'engageant dans des processus internationaux, aucun pays ne devrait être empêché d'exercer son droit souverain d'imposer des taxes, d'autant plus que ces processus prendront un certain temps à se mettre en œuvre* »

° Et les autorités Philippines de conclure par trois revendications :

« *le respect de la souveraineté des nations en développement* » et donc la non-entrave et le non-empêchement pour des législatures nationales d'accomplir leur devoir d'adapter des lois fiscales »

« *des discussions sur un nouveau cadre juridique international complet en matière de fiscalité à n'entreprendre qu'aux Nations Unies* »

<sup>25</sup> Cédric Leterme, chargé d'étude au CETRI, Centre tricontinental ([Quelle justice fiscale pour le Sud ? 16/06/2021](#)).

<sup>26</sup> Third World Network est une ONG et un réseau international d'organisations et d'individus engagés dans les causes de l'environnement, du développement et des relations Nord-Sud, avec notamment le problème de la dette du tiers monde.

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 5-1 Souveraineté et démocratie remises en cause (2)

*« Si les pays en développement peuvent souhaiter s'engager dans des négociations en vue d'un accord sur un cadre juridique international en matière de fiscalité, cela ne doit se faire qu'au niveau des Nations Unies et non dans des configurations dirigées par des pays riches ».*

*« Tout en s'engageant dans des processus internationaux, aucun pays ne devrait être empêché d'exercer son droit souverain d'imposer des taxes, d'autant plus que ces processus prendront un certain temps à se mettre en œuvre »*

° Et les autorités Philippines de conclure par trois revendications :

*« le respect de la souveraineté des nations en développement » et donc la non- entrave et le non-empêchement pour des législatures nationales d'accomplir leur devoir d'adapter des lois fiscales »*

*« des discussions sur un nouveau cadre juridique international complet en matière de fiscalité à n'entreprendre qu'aux Nations Unies »*

*« l'opposition, dans le cadre de l'OMC<sup>27</sup>, au moratoire sur la taxation des transmissions électroniques ainsi qu'aux mesures qui empêcheraient les Etats de pouvoir obliger les entreprises numériques à avoir une présence physique en leur sein »*

° Le G24<sup>28</sup>, qui représente les intérêts des pays en développement se compose maintenant de 28 pays membres, a affirmé le 19/09/2021 que le projet de taxation universel ne sera « pas viable, même à moyen terme » si les pays en développement n'obtiennent pas des parts équitables dans le cadre des deux piliers du projet d'accord. Parmi ces membres, 5 sont également membres du G20 : Argentine, Brésil, Inde, Mexique et Afrique du Sud et 12 autres sont aussi membres du « cadre inclusif » de l'OCDE à savoir : Colombie, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Haïti, Kenya, Maroc, Nigeria, Pakistan, Pérou, Sri Lanka, et Trinité- et- Tobago.

<sup>27</sup> OMC L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est la seule organisation internationale à vocation mondiale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Le but est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges. L'OMC compte plus de 160 Membres, qui représentent 98% du commerce mondial.

<sup>28</sup> G24 : [Algérie](#), [Argentine](#), [Brésil](#), [Colombie](#), [Côte d'Ivoire](#), [République démocratique du Congo](#), [Égypte](#), [Éthiopie](#), [Gabon](#), [Ghana](#), [Guatemala](#), [Inde](#), [Iran](#), [Liban](#), [Mexique](#), [Nigeria](#), [Pakistan](#), [Pérou](#), [Philippines](#), [Afrique du Sud](#), [Sri Lanka](#), [Syrie](#), [Trinité-et-Tobago](#), [Venezuela](#), Maroc, Haïti, Kenya, Iran + Chine en tant qu'invité spécial

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 5-2 La confrontation Etats-Unis/Chine <sup>29</sup> (1)

-Contexte :

° les Etats-Unis placent « sur liste noire » un nombre de plus en plus important d'entreprises Chinoises, pour des raisons de sécurité nationale. L'objectif est d'empêcher des transferts de technologie et des investissements américains au profit de 59 compagnies chinoises.

° En réaction, la Chine cherche à concevoir une riposte législative qui lui permettrait d'éviter l'application extraterritoriale du droit Etats-Unien.

° Les multinationales chinoises bénéficient, dans le cadre de leur implantation en Asie et en Afrique, de taux d'imposition relativement avantageux.

° Le taux standard d'imposition des sociétés en Chine est de 25%, sauf pour les entreprises de haute technologie pour lesquelles il est de 15%, alors même que la Chine est engagée depuis plus d'une dizaine d'années dans la montée en gamme de son industrie.

° La Chine dispose de zones franches sur son territoire.

° L'exemption prévue des industries extractives et minières s'inscrit plutôt dans les sens des intérêts de la Chine, qui se situe dans une certaine situation de dépendance pour certaines matières premières.

Depuis la création de la première zone franche à Shanghai en 2013, les autorités chinoises n'ont cessé de développer de nouvelles zones (10 au total). Alors que les quatre premières zones franches de la Chine étaient situées sur les zones côtières notamment du fait de la présence des ports maritimes, six des sept dernières zones à avoir été implantées, sont situées à l'intérieur des terres, indiquant une volonté de développer l'économie des zones délaissées par le dynamisme économique chinois.

<sup>29</sup> Données issues des articles de Xavier Dupret, de juin et juillet 2021 (ACJJ Association Culturelle Joseph Jacquemotte)

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 5-2 La confrontation Etats-Unis/Chine (2)

- ° Les incertitudes qui semblent encore exister sur une éventuelle exemption des activités de transport maritime international sont d'un intérêt significatif pour la Chine.
- ° La Chine est le 2<sup>ème</sup> détenteur étatique de la dette publique des Etats-Unis (derrière le Japon, mais de très peu) pour un montant de l'ordre de 1.100 milliards de dollars. Les risques de crise financière aux Etats-Unis pèsent nécessairement dans la confrontation avec la Chine en matière de taxation internationale.
- ° Le faible niveau de redistribution fiscale aux Etats-Unis a pour conséquence d'accroître leur dépendance à des sources extérieures de financement.

A noter pour ce qui concerne la dette publique des USA : se trouvaient en troisième position en 2015 les « Carib Bkg Ctrs » ce qui signifie la chose suivante selon la définition du département du trésor : « Caribbean Banking Centers include Bonaire, St. Eustatius, and Saba; Bahamas; Bermuda; Cayman Islands; Curacao; Sint Maarten; and Panama ».

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 5-2 La confrontation Etats-Unis/Chine (3)

-Alors que le blocage du projet par la Chine était redouté, il n'en a rien été, la Chine s'étant prononcée en sa faveur.

-Il en a été de même de l'Inde (également membre du G20) qui avait pourtant pris des initiatives pour taxer les géants Etats-Uniens du numérique et qui s'opposait également à tout projet de taxation universelle des multinationales.

-On peut aussi lire le projet comme l'aboutissement d'une forme de neutralisation entre les deux géants économiques de la planète.

# 5

## LOGIQUE DE PUISSANTS

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 5-3 Pas grand-chose pour les pays riches et moins encore pour les pays pauvres.

-Ils ne profiteront en rien de ce nouveau contexte. Ils continueront de tirer de faibles recettes du système fiscal international, leur marché se réduisant toujours au commerce des matières premières, officiellement peu rentables et donc peu imposables.

-L'économiste Colombien José Antonio Ocampo, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, met ainsi en garde :

*« quel que soit l'accord fiscal mondial qui émergera, il doit refléter les intérêts du monde, y compris ceux des pays en développement et pas seulement ceux des 7 grandes économies développées ».*



# 6

## DÉTRICOTAGE DÉJÀ ENTAMÉ, AU NOM D'UNE MEME LOGIQUE ?

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 6-1 Dérogations ou comment minimiser la taxation universelle minimum.

-le projet d'accord permet aux multinationales de réduire les bénéfices soumis à l'impôt minimum d'un montant égal à 7,5% pendant les 5 premières années de mise en œuvre puis à 5% de la valeur de leurs actifs et de leur masse salariale dans chaque pays. Cette dérogation («Carve Out ») permettrait aux entreprises d'échapper à l'impôt tant qu'elles ont suffisamment d'opérations (actifs et employés) dans les paradis fiscaux.

-pour l'Union Européenne, une telle exemption réduirait les recettes fiscales résultant de l'impôt universel (Pilier 2) de 15% à 30%<sup>31</sup>

Taux exemption	Taux impôt minimum	Recettes avant exemption	Recettes après exemption	Baisse recettes	% Baisse recettes
5%	25%	168	132	36	21%
5%	15%	48	41	7	15%
7,5%	25%	168	115	53	31%
7,5%	15%	48	37	11	23%

-incitation à déplacer une partie de l'activité réelle dans des paradis fiscaux ?

<sup>31</sup> Selon EU Tax Observatory

# 6

## DÉTRICOTAGE DÉJÀ ENTAMÉ, AU NOM D'UNE MEME LOGIQUE ?

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 6-2 Exclusions ou comment minimiser encore plus la taxation universelle minimum.

Sont exclus du projet les secteurs d'activité suivants :

- Industries extractives et minières (sous la pression notable du Canada)
- Services financiers (sous la pression du Royaume Uni)
- quid du médicament et de la pharmacie ?
- quid du transport maritime international ?

# 7

## ET SI LA BATAILLE DES TAUX DE TAXATION N'ÉTAIT PAS LA PLUS IMPORTANTE ?

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### **7-1 La négociation sur le taux d'imposition minimum cache une autre bataille majeure.**

-La bataille sur les « taux nominaux » ou « taux faciaux » a été intense.

-D'autres batailles, multiples sont à mener. Elles seront beaucoup plus techniques et vont mobiliser tous les spécialistes de l'ingénierie fiscale. Elles concerneront l'assiette (ou la base) sur laquelle s'appliquera le taux minimum universel.

-Le bénéfice comptable avant impôt est toujours différent du bénéfice comptable soumis à l'impôt, la différence étant constituée, pour faire simple, par des charges et des produits comptables soumis ou non à l'impôt, selon les codes des impôts en vigueur par pays.

-En Irlande, par exemple, le taux nominal (ou facial) de l'impôt société est de 12,5%, mais le taux effectif est de 4%.

-Des règles particulières et spécifiques résultent des relations et des discussions que mènent les grands groupes internationaux avec les Etats, notamment en matière de prix de transfert.

# 7

## ET SI LA BATAILLE DES TAUX DE TAXATION N'ÉTAIT PAS LA PLUS IMPORTANTE ?

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 7-2 Taux nominal (ou facial) et Taux effectif

-Le projet, tel qu'il est « marketé », parle d'un taux universel effectif de 15%.

-L'ambiguïté est de taille :

À titre d'exemple, le cas de l'Irlande, paradis fiscal bien connu :

° s'il s'agit effectivement d'un taux effectif de 15%, les Etats dont les multinationales ont des filiales en Irlande pourront récupérer la différence entre le taux effectif Irlandais de 4% (Cf ci-avant) et le taux effectif universel de 15% soit un différentiel de 11points.

° s'il s'agit d'un taux exclusivement nominal (ou facial), les Etats dont les multinationales ont des filiales en Irlande pourront récupérer la différence entre le taux nominal Irlandais de 12,5% et le taux effectif universel de 15%, soit un différentiel de 2,5 points, ce qui aboutira à faire passer le taux effectif Irlandais de 4% à 6,5%.

-Le relatif silence sur la question de l'effectivité du taux minimum universel de 15% témoigne vraisemblablement de la très grande difficulté à évaluer les effets du projet lorsqu'il sera mis en œuvre.

# 8

## RÉELLE AVANCÉE, RISQUES AVÉRÉS, ILLUSIONS PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 8-1 Du point de vue juridique, une réelle avancée ? <sup>32</sup>

-L'examen du projet au plan strictement juridique aboutit à des conclusions qui ne sont pas dans la même veine de ce que l'on peut tirer au sens du seul effet de ses conséquences en matière de recettes fiscales supplémentaires.

-Le projet confère aux multinationales le statut de sujets de droit, alors que auparavant, seules leurs filiales étaient considérées une à une et indépendamment les unes des autres comme des entités juridiques par les Etats.

*-« Depuis leur apparition il y a environ un siècle, les multinationales ont eu beau jeu de profiter des processus de prix transfert et de redevance en matière de propriété intellectuelle sur les marques, en multipliant les acrobaties comptables entre les entités actives dans les pays dotés d'un certain taux d'imposition sur les revenus et les structure fantoches situées dans des paradis fiscaux où s'accumulent facticement des revenus déclarés ailleurs. »*

-Techniquement, le projet de taxation universelle court-circuite en partie le rôle des paradis fiscaux, puisqu'il s'agira désormais d'imposer les multinationales sur l'ensemble de leurs bénéficiaires, peu importe l'identité de la filiale qui détient tel ou tel fonds, peu importe son lieu de résidence.

**NB : Il y a de facto une catégorie d'entreprises (les multinationales visées par le projet d'accord) dont l'imposition ne peut être envisagée qu'au niveau mondial : un nouveau régime fiscal mondial qui se substitue au système d'impôt société des Etats.**

<sup>32</sup> article de Alain Deneault paru dans le Monde Diplomatique de juillet 2021, intitulé « Et les multinationales paieront (un peu) ». 37

# 8

## RÉELLE AVANCÉE, RISQUES AVÉRÉS, ILLUSIONS PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 8-2 Le risque de tirer vers le bas

-Le taux de 15 % est significativement inférieur au taux moyen d'imposition des bénéfices dans le monde qui s'élève à 23%.

-Au sein de l'OCDE, 3 pays seulement ont un taux inférieur à 15%. (dont l'Irlande)

-Pour mémoire, le taux actuel d'impôt société en France est de 28% qui tombera à 25% en 2022 (mesures Macron).

-En Belgique, avant le tournant des années 1980, le taux d'impôt société était de 48% (et dépassait même les 50% pour les plus hauts bénéfices). Il est à ce jour de 25%.

-L'ICRICT<sup>33</sup> (Institution For the Reform of International Corporate Taxation) recommandait le taux de 25% au lieu de 15%.

-Ne va-t-on pas vers une dénaturation de l'impôt société, en le transformant de facto en une sorte de taxe unique ?

<sup>33</sup> ICRICT (Independent Commission for the Reform of International Corporate Taxation). La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT) est un groupe de dirigeants du monde entier qui estiment qu'à ce moment de l'histoire, il existe à la fois un besoin urgent et une opportunité sans précédent de procéder à une réforme significative du système de fiscalité internationale des entreprises. La Commission a pour objectif de promouvoir le débat sur la réforme par le biais d'une discussion plus large et plus inclusive des règles fiscales internationales que ne le permet tout autre forum existant ; d'envisager les réformes dans une perspective d'intérêt public mondial plutôt que d'avantage national ; et de rechercher des solutions fiscales équitables, efficaces et durables pour le développement.

La Commission est présidée par José Antonio Ocampo et comprend Eva Joly, le révérend Suzanne Matalé, Edmund Fitzgerald, Léonce Ndikumana, Irene Ovonji-Odida, Jayati Ghosh, Kim Jacinto Henares, Ricardo Martner, Gabriel Zucman, Magdalena Sepúlveda, Thomas Piketty, Wayne Swan et Joseph Stiglitz.

# 8

RÉELLE  
AVANCÉE,  
RISQUES AVÉRÉS,  
ILLUSIONS  
PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 8-3 Fin de la concurrence fiscale ?

-Il ne s'agit que d'une volonté d'encadrement de la concurrence fiscale qui prévaut actuellement, dans le cadre de limites « convenues multilatéralement » (le Secrétaire Général de l'OCDE <sup>34</sup> lui-même en convient).

-Plus le taux minimum universel sera bas, plus il restera intéressant de continuer à transférer des bénéfices vers des pays « accueillants ».

<sup>34</sup> Mathias Cormann (Australie) a succédé en mars 2021 à José Angel Gurría (Mexique)

# 8

RÉELLE  
AVANCÉE,  
RISQUES AVÉRÉS,  
ILLUSIONS  
PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 8-4 Sauver le Néolibéralisme ?

- Pas d'autre choix que de s'allier avec les multinationales, notamment les plus puissantes, y compris pour les Etats-Unis.
- Dans quelle mesure ce qui sera (serait) pris d'une main aux multinationales ne sera pas restitué de l'autre, ne serait-ce qu'à travers des investissements publics consistant en réalité à financer des projets clés sur porte pour des sociétés privées<sup>35</sup> ?
- Dans quelle mesure ce qui sera (serait) pris aux multinationales ne sera pas compensé et au-delà par le biais de gains de productivité et de compétitivité ?
- Réflexe protectionniste du capital plutôt que volonté de traquer l'évasion fiscale ?
- Cf Susan George, « *Rapport Lugano II, Cette fois, en finir avec la démocratie* ». Un tel projet de taxation universelle n'aurait-il pas pu être recommandé par le groupe d'experts mandaté par les puissants de ce monde pour leur conseiller les mesures destinées à pérenniser le système capitaliste néolibéral dans le cadre de la fiction imaginée par Susan George.
- Les réactions des Bourses et notamment celles de la Bourse Etats-Unienne montrent que l'annonce de ce projet ne les a pas ébranlées le moins du monde. Bien au contraire, même. Amazon s'en félicite. Les multinationales, Etats-Uniennes et autres, se sentent bien protégées.

<sup>35</sup> Marco Van Hees, Député Fédéral, article du 08/06/2021 intitulé « L'accord du G7 sur la taxation des multinationales : peut mieux faire ». Site PTB.



# 8

RÉELLE  
AVANCÉE,  
RISQUES AVÉRÉS,  
ILLUSIONS  
PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 8-5 Cas d'un paradis fiscal : la Suisse (1)

- De nombreuses multinationales (Etats-Uniennes, mais aussi autres) sont domiciliées en Suisse. Initialement domiciliées aux Etats-Unis, elles ont « migré » en Suisse, notamment à compter de 2007/2008 et plus intensément encore à partir de 2010, et y ont « créé » un siège social « mondial » présenté comme un siège de direction pour lui donner un minimum de substance, même si de facto, le direction générale effective des multinationales en question s'exécute ailleurs et principalement là où elles étaient initialement domiciliées.
- Ce mouvement s'est inscrit dans ce qui est décrit par les experts comme « le phénomène de l'inversion », les pays « destinataires » de cette inversion étant principalement, outre la Suisse, les Pays-Bas et l'Irlande.
- L'impôt société en Suisse est applicable au niveau confédéral, cantonal et communal. Le taux d'impôt société confédéral s'élève à 8,5%. Au niveau cantonal, comme au niveau communal, les taux varient, et peuvent même être nuls. Sur les 26 cantons suisses, le taux d'impôt société combinant les 3 composantes confédéral, cantonal, communal est inférieur à 15% dans 16 d'entre eux. On peut donc se retrouver dans des situations où le projet de taux universel de 15% se compare aux 8,5% confédéraux, soit un différentiel de 6,5% maximum pour les 16 cantons dont le taux d'imposition combiné est inférieur à 15% .
- La Suisse sera alors face au dilemme suivant : passer d'un taux de 8,5% à 15% et encaisser pour elle toute seule le différentiel ou ne rien changer et voir le différentiel réparti entre différents pays selon le projet de taxation universel.
- La Suisse a signé le projet d'accord.

# 8

RÉELLE  
AVANCÉE,  
RISQUES AVÉRÉS,  
ILLUSIONS  
PERDUES

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 8-5 Cas d'un paradis fiscal : la Suisse (2)

-La Suisse envisage d'ores et déjà, par canton, des « mesures de compensation » sous différentes formes :

- des réductions spécifiques de base imposable
- des réductions spécifiques via des crédits d'impôt en fonction de la nature des flux de revenus
- des subsides fiscaux.

-Par ces « mesures de compensation » et en s'alignant sur le taux universel, la Suisse atteindra plusieurs objectifs :

- « on est propre »
- « on encaisse »
- on fidélise les multinationales qui sont venues créer « un siège mondial de direction » en Suisse via ces mesures de compensation

-Le même raisonnement s'appliquera aux quelques 5.000 filiales de multinationales, actives dans les domaines de brevets, licences, marques, franchises et réassurances qui se sont implantées dans différents cantons Suisses.

-L'exemple de la Suisse pourrait se généraliser à tous les pays à la fiscalité « accueillante », dont le taux nominal est inférieur à 15%.

-Le risque d'un alignement général vers le bas est donc bien réel et se conjugue avec un risque de mise en place de « systèmes de compensation » aboutissant à des taux effectifs inférieurs au taux nominal de 15%.

# 9

## DES AVIS CONTRASTÉS, VOIRE CARRÉMENT DIVERGENTS

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 9-1 Les gouvernants et les autres (1)

-Chez les gouvernants, l'accueil est unanimement célébré comme étant historique, le plus fréquemment sans nuances, malgré toutes les incertitudes qui pèsent sur sa mise en œuvre.

-Thomas Piketty<sup>36</sup> s'exprime ainsi<sup>37</sup> :

« *Le G7 légalise le droit de frauder* ».

« *La mesure consacre un régime fiscal privilégié pour les multinationales* ».

« *En actant le fait que les multinationales pourront continuer à localiser à loisir leurs profits dans les paradis fiscaux, avec comme seule imposition un taux de 15%, le G7 officialise l'entrée dans un monde où les oligarques paient structurellement moins d'impôts que le reste de la population* ».

« *Pour les petites et moyennes entreprises comme pour les classes populaires et moyennes, il est impossible de créer une filiale pour délocaliser ses profits ou ses revenus dans un paradis fiscal . Pour tous ces contribuables, il n'existe pas d'autre choix que de payer l'impôt de droit commun. Or si l'on additionne l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices ainsi que les prélèvements sociaux, les salariés comme les indépendants petits et moyens se retrouvent à payer dans tous les pays du G7 des taux nettement supérieurs à 15% : au moins 20 à 30% et souvent 40 à 50%, voire plus* ».

<sup>36</sup> Thomas Piketty : [Directeur d'études](#) à l'[École des hautes études en sciences sociales](#) (EHESS), ancien élève de l'[École normale supérieure](#) et docteur en économie de l'EHESS, il fut chercheur à la [London School of Economics](#) et est un spécialiste de l'étude des [inégalités économiques](#), en particulier dans une perspective historique et comparative, et auteur du livre « [Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle](#) » (2013).

<sup>37</sup> Le Monde du 12 juin 2021

# 9

## DES AVIS CONTRASTÉS, VOIRE CARRÉMENT DIVERGENTS

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 9-1 Les gouvernants et les autres (2)

-Alain Deneault <sup>38</sup> écrit <sup>39</sup> :

*« Trop timide ! Trop dépendant du bon vouloir de Washington ! Trop susceptible d'être balayé par une autre administration ! Les raisons de railler l'impôt universel sur les sociétés ne manquent pas....En dépit de ses défauts, la mesure opère toutefois une bascule politique déterminante : elle prive les multinationales de la fiction qui les plaçait au-dessus des lois ».*

-Effet d'annonce politique permettant de donner momentanément le change en attendant une prochaine crise ou un proche réveil des populations ?

<sup>38</sup> Alain Deneault est un philosophe québécois, docteur en philosophie de l'université Paris-VIII, directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris, professeur à l'université de Moncton (Canada) et auteur de plusieurs livres sur les paradis fiscaux dont « *Une escroquerie légalisée, Précis sur les paradis fiscaux* », « *Paradis fiscaux, la filière Canadienne* ».

<sup>39</sup> article de Alain Deneault paru dans le Monde Diplomatique de juillet 2021, intitulé « *Et les multinationales paieront (un peu)* »

# 10

## CONTROLLER LES EFFETS DU PROJET DEVENU ACCORD OPÉRATIONNEL

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 10-1 Des indicateurs à suivre

-3 indicateurs pertinents :

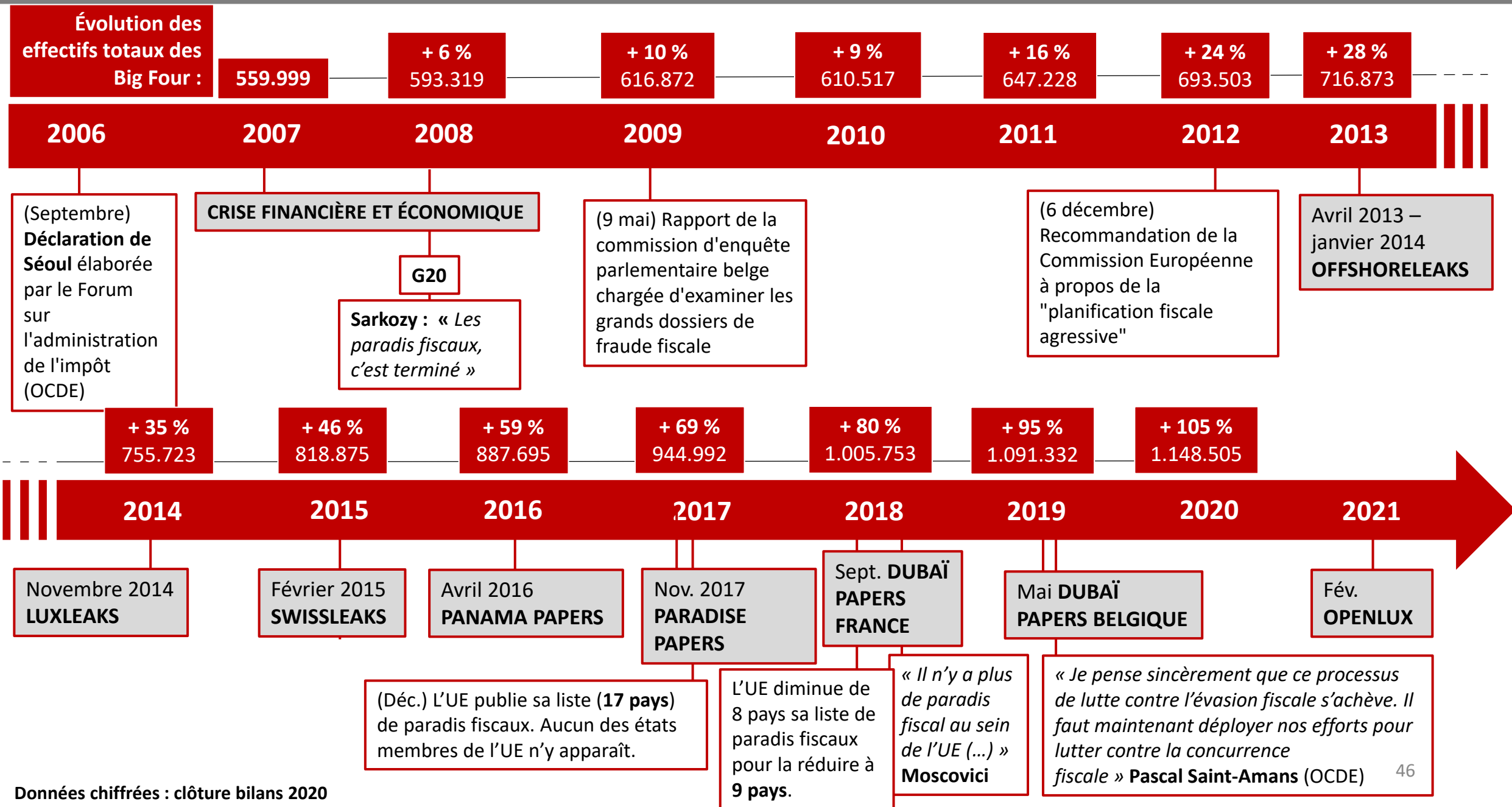
° les investissements à l'étranger (IDE) :

*« Si les pseudo-transactions intragroupe qui font artificiellement des Iles Caïmans, du Luxembourg ou du Delaware des centres financiers internationaux majeurs, ne diminuent pas, cela signifiera qu'il reste des façons de dissimuler des actifs dans les paradis fiscaux ».*

° les entreprises devraient logiquement contribuer davantage aux recettes fiscales des Etats où elles agissent. (nécessité que ces derniers communiquent avec toute la transparence nécessaire sur l'origine des recettes fiscales, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle).

° l'évolution des effectifs et du chiffre d'affaires des principaux organisateurs de l'évasion fiscale (les fameux Big Four et ceux qui les suivent), notamment pour ce qui concerne leur activité Taxe.

# 10.2 - LE MYTHE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE AU FIL DU TEMPS



# 10

## CONTROLLER LES EFFETS DU PROJET DEVENU ACCORD OPÉRATIONNEL

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

### 10-3 L'analyse de la surreprésentation des effectifs des Big Four par pays dévoile la carte des paradis fiscaux (1)

Sur 40 paradis fiscaux étudiés (données disponibles), les effectifs Big4 s'élèvent à 224.277. La surreprésentation (sureffectifs) s'élève à 124.909 soit 55,7% des effectifs totaux

#### HIT-PARADE CLASSÉ PAR % SUREFFECTIF DÉCROISSANT

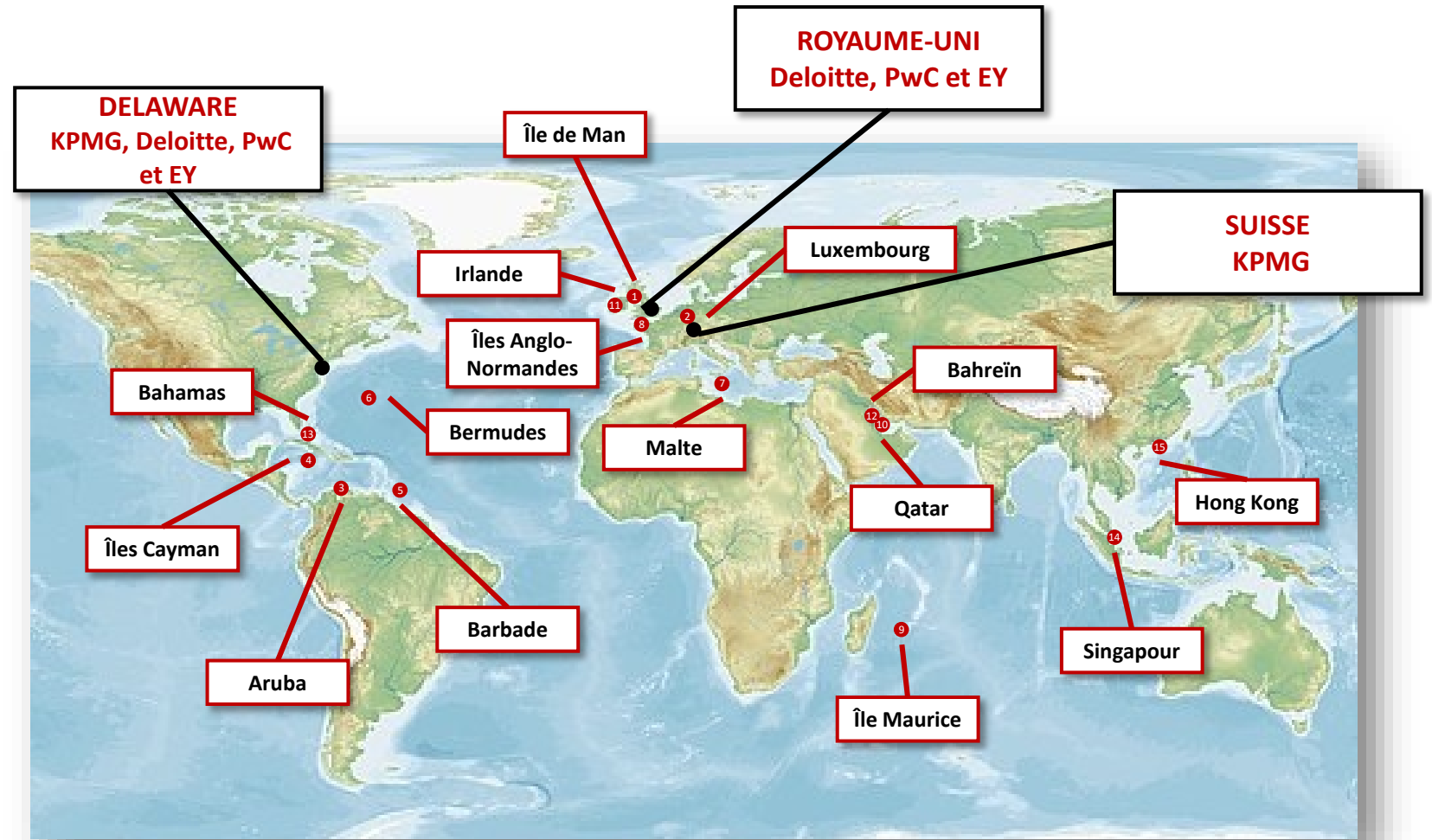
RANG	PAYS	REGION	SUREFFECTIF	EFFECTIF TOTAL	% SUREFFECTIF
1	Ile de Man	Europe (dépendance Couronne Britannique)	511	525	97,3%
2	Luxembourg	Union Européenne Zone Euro	7.255	7.519	96,5%
3	Aruba	Caraïbes	422	451	96,2%
4	Iles Cayman	Caraïbes	636	665	95,6%
5	Barbade	Caraïbes	907	959	94,6%
6	Bermudes	Caraïbes zone (Amérique du Nord)	660	702	94,0%
7	Malte	Union Européenne Zone Euro	1.870	1.994	93,8%
8	Iles Anglo Normandes	Europe (dépendance Couronne Britannique)	737	830	88,8%
9	Ile Maurice	Afrique	911	1.049	86,8%
10	Quatar	Moyen Orient	896	1.070	83,7%
11	Irlande	Union Européenne Zone Euro	8.915	10.970	81,3%
12	Bahrein	Moyen Orient	1.419	1.782	79,6%
13	Bahamas	Caraïbes	375	478	78,5%
14	Singapour	Asie	7.752	10.682	72,6%
15	Hong Kong	Asie	8.076	11.679	69,1%

# 10

CONTROLLER LES  
EFFETS DU  
PROJET DEVENU  
ACCORD  
OPÉRATIONNEL

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 10-3 L'analyse de la surreprésentation des effectifs des Big Four par pays dévoile la carte des paradis fiscaux (2)





10

CONTROLLER LES  
EFFETS DU  
PROJET DEVENU  
ACCORD  
OPÉRATIONNEL

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

10-4 172 milliards de la Belgique vers 30 paradis fiscaux



10

CONTROLLER LES  
EFFETS DU  
PROJET DEVENU  
ACCORD  
OPÉRATIONNEL

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

## 10-5 A Bruxelles, le nombre de dossiers judiciaires financiers traités sera limité

En Belgique :

Et la fin de la déclaration du procureur général vaut son pesant d'or :

*« Il s'agit d'une histoire en chaîne, dans laquelle, surtout le premier maillon (la police menant l'enquête) et le dernier maillon (la Cour d'appel qui rend la justice) dans la chaîne pénale, doivent être*

*fondamentalement renforcés, **si** la criminalité organisée économique, financière et fiscale **doit***

***vraiment** être maîtrisée »*

### À Bruxelles, le nombre de dossiers judiciaires financiers traités sera limité



Le procureur général de Bruxelles Johan Delmulle. ©Photo News

JULIEN BALBONI | 01 septembre 2021 22:02

Le procureur général de Bruxelles Johan Delmulle pointe le manque d'enquêteurs spécialisés en matière économique et financière. Et décide de limiter le nombre d'enquêtes traitées par la police judiciaire fédérale.

10

CONTROLLER LES  
EFFETS DU  
PROJET DEVENU  
ACCORD  
OPÉRATIONNEL

L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !

**10-6 «Ce qui se passe, c'est une forme de terrorisme financier, une bombe qui explose tous les jours ». Michel Claise, Juge d'instruction.**

La Libre du 25/09/2021



# 11

## COMMENT FAIRE MIEUX, BEAUCOUP MIEUX ?

**L'évasion fiscale,  
c'est d'abord une  
question de violence !**

### 11-1 Des pistes ou de véritables choix politiques ? <sup>40</sup>

- au niveau de l'Union Européenne, illusoire d'attendre l'unanimité sur une telle question.
- seule une action unilatérale, idéalement avec le soutien de quelques autres pays, est susceptible de débloquer la situation.
- des pays comme l'Irlande ou le Luxembourg pourraient porter plainte auprès de la Cour de Justice Européenne (CJUE) en arguant du fait que les principes de liberté de circulation des capitaux (sans aucune contrepartie fiscale, sociale ou environnementale) définis il y a 30 ans sont enfreints. Il est difficile d'apprécier dans quel sens la CJUE tranchera, mais s'il le faut il sera nécessaire de dénoncer les règles existantes et de les réécrire.
- publier pour les pays du G7 des indicateurs fiables permettant de mesurer les progrès accomplis, ainsi par exemple des informations détaillées faisant apparaître les impôts payés par les personnes appartenant à des tranches de revenus et de patrimoine très élevés : fortunes comprises entre 1 et 10 millions d'euros, entre 10 et 100 millions d'euros, entre 100 millions et 1 milliard d'euros etc...
- élargir le système de répartition des bénéfices prévu par le projet d'accord afin que les pays pauvres disposent d'une partie significative des recettes des multinationales et des milliardaires de la planète.

<sup>40</sup> Le Monde du 12 juin 2021, Thomas Piketty